

L'ARBRE
Mairie
45210 Rozoy-le-Vieil

le 11 février 2007

L'assemblée générale ordinaire de l'association L'ARBRE s'est tenue le samedi 10 février 2007 à 17 h, à Rozoy-le-Vieil.

L'ordre du jour comportait les points suivants :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Renouvellement partiel du conseil d'administration

Après avoir adressé ses remerciements aux adhérents présents et en particulier à Madame Jeannine Goujon, maire de Rozoy, pour son accueil et le soutien qu'elle a toujours apporté à l'Association, la présidente aborde l'ordre du jour.

1 - Rapport d'activité

La création de L'ARBRE, nous ne cessons de le rappeler, est directement associée au projet de réalisation de l'autoroute A19 dans son tracé Courtenay/Artenay.

C'est cette menace qui a constitué le ciment de notre association et déterminé le premier de ses objectifs qui est la protection d'un environnement dont nous avons plus que jamais conscience qu'il est fragile, et facilement agressé.

De là les deux objectifs complémentaires affirmés dans les statuts de l'association :

- vigilance par rapport à tout ce qui pourrait porter atteinte à notre environnement,
- sensibilisation du public, avec une attention plus particulière en direction des scolaires.

Au cours de l'année écoulée, l'action de L'ARBRE s'est manifestée dans ces deux directions. Je commencerai cette fois par la seconde, sans laquelle il serait bien difficile, dans l'avenir, de mener à bien la première.

1.1 – Sensibilisation

1.1.1. - Classes d'Eau

En partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale de Nemours et l'**AESN** Rivières de France, notre association a accompagné en 2006

En partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale de Nemours et l'**AESN** Rivières de France, notre association a accompagné, en 2006, 18 projets de « Classes d'Eau » concernant respectivement :

- Ecole maternelle Lavaud – Nemours : 5 classes
- Ecole élémentaire Massenet – Egreville : 7 classes
- Ecole élémentaire Les Sources – St Pierre les Nemours : 1 classe
- Ecole élémentaire Le Boulay – Souppes sur Loing : 2 classes
- Ecole élémentaire Centre - Souppes sur Loing : 2 classes
- Collège Vasco de Gama – Nemours : 1 classe

Les différents travaux réalisés ont été présentés du 22 mai au 7 juin à Nemours, dans le cadre de la manifestation « Moissons d'Ecoliers ».

Pour l'année scolaire 2006-2007 sont prévues 22 classes d'eau :

- Ecole maternelle Picasso – Nemours – 4 classes
- Ecole maternelle Clos Saint-Jean – Saint Pierre les Nemours - 1 classe
- Ecole maternelle Fontaine sèche - Saint Pierre les Nemours - 1 classe
- Ecole élémentaire Les Murgers –Gretz-sur-Loing – 2 classes
- Ecole primaire Chérelles – Nemours – 10 classes
- Ecole élémentaire Th . Lavaud – Nemours – 1 classe
- Ecole élémentaire – Paley – 1 classe
- Ecole élémentaire – Remauville – 1 classe –
- Ecole élémentaire – Hauts de Saint Pierre - Saint Pierre les Nemours - 1 classe

Collège Vasco de Gama – Nemours – 1 classe

1.1.2. – Premier inventaire des lavoirs publics des vallées du Betz et de la Sainte-Rose, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine

En mai 2005, L'ARBRE avait signé avec la Fondation du Patrimoine une convention aux termes de laquelle l'association prenait en charge un inventaire des lavoirs le long du Betz et de la Sainte Rose. L'inventaire des lavoirs publics a été réalisé par Henri Moulis et Roberte Tomassone, avec le concours de Mmes et MM. Yvette Garnier, Marie-France Delouis, Arnaud de Pontac, Jacques Boucheny, Chantal Le Perrot, Jacques Huc, Marcel Boussin.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Richard Tomassone pour sa contribution dans l'élaboration des documents et Mme Goujon, maire de Rozoy, qui a mis à notre disposition, outre la salle, l'appui du personnel municipal.

Le 14 octobre 2006, il a été remis au Directeur Général de la Fondation, M. Frédéric Néraud, et au Délégué Départemental, M. Robert Gaumont., et présenté au public dans une exposition à la salle polyvalent de Rozoy. A cette occasion, L'ARBRE, en collaboration avec la municipalité de Rozoy-le-Vieil, a organisé une manifestation au cours de laquelle

- a été signée une convention entre la Mairie de Rozoy et la Fondation du Patrimoine pour la restauration du Pressoir (projet auquel notre association a été associé dès son origine),
- M. Frédéric Néraud a fait une conférence sur la Fondation du Patrimoine. Nous avons eu l'occasion de présenter les actions possibles de cette Fondation, dont l'aide peut contribuer grandement à la protection du patrimoine bâti dans notre région.

Cet inventaire des lavoirs publics sera complété dans l'année 2007 par celui des lavoirs privés, toujours avec le soutien de la Fondation du Patrimoine.

1.1.3 - La « promenade » organisée à Chevry-sous-Le Bignon, centrée sur la découverte des caractéristiques architecturales, s'est achevée par la visite de la Pépinière de plantes aquatiques de Christian Perdereau. Elle a été conduite par Henri Moulis. Son grand intérêt a été reconnu par tous les participants, y compris les très jeunes.

L'expérience mérite d'être tentée à nouveau dans un autre village du bassin.

1.1.4 - Récid'Eau

Enfin, nous nous devons de signaler la future participation de L'ARBRE à la grande manifestation Récid-Eau à Sens, entre le 14 et le 18 février 2007, manifestation préparée tout au long de l'année 2006 et au cours de laquelle nous présenterons à nouveau pour un public très nombreux, scolaire et non scolaire, notre travail sur nos vallées.

1.2. - Vigilance

Plus que jamais elle est indispensable.

Deux problèmes en particulier ont appelé une action de notre part au cours des derniers mois

1.2.1. - Lotissements et urbanisation

Dès les débuts de L'ARBRE, nous signalions l'imminence de changements démographiques sur notre territoire, liés à l'arrivée de populations en provenance de la grande banlieue parisienne. Ces changements, pressentis il y a une quinzaine d'années, sont maintenant plus qu'amorcés.

C'est ainsi qu'au cours de l'été 2006, notre association a été consultée, voire appelée à l'aide, sur un projet de lotissement au cœur du village du Bignon. Il est apparu que ce projet, en quelque sorte imposé sans consultation préalable du Conseil Municipal, pouvait constituer une atteinte au paysage (abattage d'arbres, destruction d'une haie...); le schéma d'implantation des pavillons ne donnait aucune garantie sur l'intégration des constructions nouvelles dans un ensemble de constructions anciennes dont les spécificités ne sont pas prises en compte.

Une première réunion a eu lieu au Bignon-Mirabeau : y participaient des habitants du Bignon, des membres du Conseil Municipal et Roberte Tomassone.

Henri Moulis a ensuite conduit une visite autour du château et de la place du village du Bignon, dont l'objectif était de mettre en évidence les caractéristiques architecturales et urbanistiques de ce cœur de village, son identité et sa typicité.

L'implantation de ce lotissement n'est pas un fait unique. Plusieurs projets sont en gestation dans la même commune du Bignon-Mirabeau. Dans les autres communes de notre territoire d'action, le remplacement des POS par les PLU peut entraîner des modifications dans les dispositions des POS existants, lesquelles d'ailleurs n'ont pas empêché le lotissement du Bignon. Il paraît donc important de mettre cette question à l'ordre du jour de nos travaux.

Nous avons pris contact avec le CAUE du Loiret, en la personne de M. Cividino, architecte urbaniste, avec lequel nous avons déjà travaillé à plusieurs reprises. L'objectif n'est en aucun cas d'essayer d'empêcher l'implantation de constructions nouvelles et de lotissements. L'objectif est de le faire de façon à garantir une harmonie avec le bâti existant et l'environnement.

Pour ce faire, nous envisageons la création d'un groupe de travail sur le sujet, réunissant des membres de l'association, des représentants des conseils municipaux. La contribution du CAUE à notre réflexion, dont nous avons déjà bénéficié dans le passé, nous apparaît essentielle.

1.2.2. - Projet d'implantation d'un parc d'éoliennes sur les communes de Chevannes et de Chevy-sous-le Bignon

Projet annoncé dans la presse dans les derniers mois de 2006. Il s'agit d'implanter 6 (ou 8) éoliennes au lieu-dit Mocquepanier, le long du Chemin de César, non loin de l'autoroute A6 et des communes d'Egreville et de Bransles.

Le CA de L'ARBRE ayant examiné le projet, s'est montré réticent dans son ensemble et opposé dans une grande majorité.

A l'initiative de notre association, une réunion d'information a donc eu lieu à la mairie de Chevy-sous-Le Bignon : y ont participé pour L'ARBRE Henri Moulis et Roberte Tomassone, et pour les communes, les maires de Chevannes et de Chevy ainsi que plusieurs de leurs adjoints et conseillers municipaux.

Les deux communes de Chevannes et de Chevy ont donné leur accord pour l'étude préliminaire.

Une étude approfondie de ce dossier s'impose : elle sera prise en charge par un groupe de travail spécifique.

1.3 - Divers

1.3.1 - Ferrières Environnement

Nous avons toujours entretenu de bonnes relations avec cette association voisine. Les problèmes environnementaux de la vallée de la Cléry rejoignent souvent ceux de nos vallées. Pour des raisons aisément compréhensibles (usure des responsables, non renouvellement du CA et baisse des adhésions en l'absence de problèmes aigus), les responsables de l'association ont constaté un ralentissement important de l'activité et ont souhaité se rapprocher de l'ARBRE jusqu'à vouloir fusionner les deux associations. Après réflexion et examen de leurs statuts, nous avons pensé que la fusion n'était pas souhaitable (en dépit de l'apport financier qu'elle aurait pu constituer pour nous). Nous ne sommes pas assez forts pour supporter un tel élargissement de notre territoire. Nous avons toutefois réaffirmé notre solidarité et notre volonté de mettre en commun nos compétences et de coopérer chaque fois que nous aurions des problèmes communs.

1.3.2 - Soutien de l'association au projet de restauration du Pressoir de Rozoy-le-Vieil

1.3.3 - A propos du projet de Parc naturel Régional

L'AHVOL a poursuivi son travail de préparation d'un dossier pour la création d'un PNR (Parc Naturel Régional) du Bocage Gâtinais. Une association a été créée réunissant les maires des communes qui soutiennent le projet. L'ARBRE poursuit son étude des spécificités architecturales de la région. L'inventaire des lavoirs est l'une des pierres apportées à l'édifice. Le groupe de travail sur l'urbanisme, s'il est créé, en sera un nouveau pilier.

A ce propos, je dois signaler la démission de l'association ADELED de Dordives, représentée au CA par Mme Elisabeth de Villepin, qui est en désaccord sur les perspectives de création du PNR, et la volonté d'intervenir auprès des municipalités dans le cadre des révisions de plans d'occupation des sols.

Enfin, nous tenons à remercier les communes de Rozoy, Chevry, Chevannes, Pers, Dordives et Bransles qui ont soutenu notre action et aidé à la réalisation de ces actions par leur contribution financière et leur soutien logistique.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport financier

Voir document joint.

Le CA a décidé de porter la cotisation annuelle à 10 € nous demandons à l'AG l'approbation de cette décision.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3 - Renouvellement du Conseil d'administration

Membres sortants : Isabelle Bégué ; Gilbert de Courteix ; Henri Moulis ; Bruno de Villepin.

Isabelle Bégué et Bruno de Villepin ne souhaitent pas renouveler leur mandat.

Membres démissionnaires : Maurice Cabaret (départ de la commune) et Elisabeth de Villepin (divergence d'opinion).

Nouveaux Candidats : Xavier Bignon

Xavier Bignon, Gilbert de Courteix, Henri Moulis. sont élus à l'unanimité.

La Présidente
Roberte Tomassone